



CONFRÉRIE DE LA BIÈRE
DU BETCHARD DE TUBIZE

40^{ème} JAC 26

**Dimanche 23 août
2026 à TUBIZE
de 10h à 18h**



CONFRÉRIE DÈL TÂRTE
AU CRASTOFÉ D'ITTRE

Journée Annuelle des Confréries de la Tradition Gastronomique et Culturelle de Wallonie et de Bruxelles-Capitale

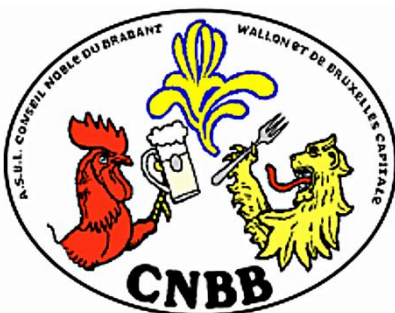
DERNIERES INFORMATIONS

**Cette organisation est confiée au Conseil Noble
des Confréries du Brabant Wallon et
de la Région de Bruxelles- Capitale.**



Confrérie de la
Bière du Betchard
de Tubize

Confrérie dèl
Tarte au Crastofé
d'Ittre





COJAC

Comité d'Organisation de la
Journée Annuelle des
Confréries

Adresse officielle :

jac.2026.tubize@gmail.com

IBAN: **BE59 7320 8347 5726**

Président « JAC – 26 »

Jean Armand **WAUTIER**

Rue du Try, 2

1480 - TUBIZE

0476 /469.631

Email:

jawautier@hotmail.com

Secrétaire – Trésorerie

« JAC-26 »

Eddy **DE GELAEN**

Rue Albert 1er , 29

1480 - TUBIZE

0476/564.800

Email:

eddy.degelaen@hotmail.be

Président CNBB – Grand

Bailly de la Confrérie d'Ittre

Vice-Président « JAC – 26 »

Jean-Michel **MAGUIN VREUX**

Trou de la Vache, 2

1460 - ITTRE

Email:

Avocat **MAGUIN VREUX**

secretariat@maguinvreux.be

Chères Consœurs, chers Confrères,

C'est avec un grand plaisir que nous avons enregistré votre participation à la **40^{ème} Journée Annuelle des Confréries de la tradition Gastronomique et Culturelle de Wallonie et de Bruxelles-capitale qui se déroulera à TUBIZE le 23 août prochain**, et nous vous en remercions.

Vous trouverez en attache de ce courriel, une affiche numérique en recto et les activités du jour en verso (en attache) ;

Vous trouverez, également, dans ce courrier, tous les renseignements utiles à ce stade pour rejoindre le site «JAC-26» des Confréries.

1. PRELEMINAIRES :

Si vous ne tenez pas de stand : passez immédiatement au point 8, vous recevrez votre enveloppe au petit déjeuner avec vos tickets ;

Si vous tenez un stand : poursuivez votre lecture à partir du point 2.

2. ITINERAIRES

Pour arriver à TUBIZE, un sens unique obligatoire a été installé pour la circulation des véhicules sur le site. Vous devez rejoindre **TUBIZE par l'entrée NORD de Tubize par le Rond-Point de la pompe ESSO** (jonction – rue de Nivelles – Bd Georges Deryck – rue de Bruxelles - voir le plan). **Suivez les flèches « JAC – STAND »**, assorties de panneaux avec la mention « **CONFRERIES** », qui vous guideront vers **le SEUL POINT D'ACCES du site : à « L'ESPACE D'ACCUEIL »**.

3. ESPACE D'ACCUEIL (Entrée NORD).

Remarque préliminaire : l'ensemble des personnels de l'organisation chargé de vous accueillir, de vous guider ou de vous renseigner, portera des polos de diverses couleurs : **un polo de couleur vert « Bénévole »**, **un polo de couleur rouge « Organisateur »** (ce sont les membres des 2 Confréries Organisatrices), **et en enfin un polo de couleur jaune « STAFF - JAC »**, les personnes portant un polo jaune ou rouge pourront vous aiguiller correctement à partir de n'importe quel endroit, avec les Confrères qui se trouveront à « **L'ESPACE D'ACCUEIL** ».

Vous serez donc bien accueillis à l'entrée « NORD » de Tubize, le rond-point de la pompe ESSO (jonction – rue de Nivelles – Bd Georges Deryck – rue de Bruxelles).

Les Confréries recevront une enveloppe contenant :

- **Un plan du site – plus complet – avec les emplacements des Confréries**, le poste de secours, l'emplacement des toilettes, les endroits où prendre de l'eau, l'endroit du petit déjeuner, l'endroit de la séance académique, l'endroit du verre de l'amitié qui sera le point de départ du cortège ;
- **DEUX CARTES d'accès pour les Confréries** qui tiennent un stand à apposer pour se rendre sur les parkings du Plateau de la Gare (voir le plan) après leur déchargement de matériels ;
- Vos tickets gratuits pour le petit-déjeuner ainsi que les autres tickets supplémentaires et il vous sera, toujours possible, de déjeuner contre un paiement modique de **5 €** (au lieu du petit-déjeuner) ;
- Une liste des Confréries tenant un stand, avec le N° de leur emplacement ;
- Une liste avec l'ordre de passage des Confréries participantes à la séance académique ;
- Un bon pour le cadeau offert par les Confréries Organisatrices ;
- Votre note de frais d'inscription acquittée ;
- Une autorisation de vendre de l'alcool sur la voie publique.

4. PARQUAGE DES VEHICULES

Par Confrérie tenant un stand, il ne sera permis qu'à **2 véhicules** (voir les cartons que vous recevrez dans votre entrée à « l'Espace d'Accueil ») à se garer près de leur emplacement et ce, **UNIQUEMENT le temps nécessaire au déchargement des matériels**. **AU PLUS TARD pour 09h00**, ces 2 véhicules devront avoir quitté le site de la «JAC-26». Un emplacement à l'extérieur du site (sur le parking, au niveau du Plateau de la Gare) sera prévu mais uniquement pour ces 2 véhicules. Il vous suffira de suivre les flèches marquées « **P – CONFRÉRIES – STAND** » selon les indications qui vous seront données par l'ensemble des personnels de l'organisation.

Les véhicules autres (supplémentaires), ainsi que les véhicules des Confréries ne tenant pas de stand n'auront pas accès au site de la «JAC-26», et à ce, niveau de Parking Particulier, mais vous pourrez vous diriger vers un autre parking public « **P – CONFRÉRIES & VISITEURS** ».

5. VOTRE MATERIEL

- En plus de votre tente, vous devez venir avec vos tables, vos bancs et vos mange-debout, **car ce matériel n'est pas disponible sur place** ;
- Pensez à apporter la potence et le panneau d'identification pour le cortège ;
- N'oubliez pas vos rallonges électriques **de 50 m EN EXCELLENT ETAT DE FONCTIONNEMENT** et de section **3 G 2.5 mm²** permettant l'ampérage nécessaire à votre installation au risque de ne pas avoir d'électricité sur votre stand ;
- Tout stand utilisant une source de chaleur (gaz, électricité, friteuse, plancha) doit obligatoirement posséder sous son comptoir un extincteur en ordre de validité (contrôle de moins d'un an) adapté au risque (poudre/CO²) ainsi qu'une **couverture anti-feu** ; un membre de la Confrérie et les pompiers vérifieront celui-ci ;
- Attention**, Conformément à la législation en vigueur ainsi qu'aux directives des autorités policières de Tubize, l'utilisation de verres en verre n'était, en principe, pas autorisée dans le cadre de cette manifestation publique. **Toutefois, le Bourgmestre de Tubize et son Collège ont décidé d'accorder une dérogation à cette règle. Dès lors, l'utilisation de verres en verre pourra à nouveau être autorisée, à la condition expresse que chaque Confrérie marque son accord et s'engage à assurer un ramassage régulier de ces verres**, afin d'éviter qu'ils ne traînent sur le site de l'événement. Les verres en plastique réutilisables resteront, quant à eux, également admis ;
- MERCI**, de regarder les prévisions « météo » quelques jours auparavant afin de venir avec SUFFISAMMENT DE PRODUIT A VENDRE ;
- Selon le nouveau ROI TGWB (validé en AG le 22-02-2026) et plus précisément, le point 8, alinéa h :**

Les seuls produits reconnus par le Grand Conseil peuvent être vendus par les Confréries tenant un stand.
Nombre de produits autorisés par Confrérie à la journée annuelle : 3 produits :

Le produit de base et le produit d'accompagnement reconnus par les CN et RUnion ainsi qu'un produit dérivé reconnu par les CN et RUnion.

Le TGWB tiendra un stand, prévu par le « COJAC » pour la vente de bouteilles d'eau et de soft.

6. APPUIS LOGISTIQUES

- Rappel : depuis le 01-01-2025 il est obligatoire d'avoir **la possibilité** pour le client de payer électroniquement ;
- Sur le site de la «JAC-26» un système de distribution électrique et un système de distribution d'eau seront installés ; merci de bien respecter les consignes du **responsable « Logistique »** ;
- Pour le personnel des Confréries, en plus des toilettes du Centre Culturel de Tubize, des toilettes seront accessibles sur la Grand-Place de Tubize (**OK**, pour les personnes à mobilité réduite) et dans

la rue de Mons « **Roulotte** » mais non accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi que des **toilettes chimiques** à la Rue de la Croisette ; il est vraiment demandé de tenir tous ces endroits les plus propres possibles ;

- d. Chaque stand devra s'équiper de sacs poubelle qui ne pourront pas être laissés sur place à la fin de journée ;
- e. Vous restez toujours responsables du respect de l'application des **mesures sanitaires AFSCA** envers vos produits que vous vendez ;
- f. Vous restez **également** responsables du respect de l'application des mesures contractuelles d'emploi ONEM (contrat de bénévolat) envers votre personnel au travail.

Rem:

- a. A la clôture de la «JAC-26», aucun véhicule n'aura accès au site de la «JAC-26» avant 18.30.**
- b. On ne démonte pas son stand sans l'autorisation du Président du «COJAC-26», coordinateur principal de l'évènement, Jean Armand WAUTIER ou d'Yvan STERCKX, Responsable « LOGISTIQUE » sous peine d'une amende de 200 €.**

7. INFORMATION TRÈS IMPORTANTES POUR LES CONFRÉRIES

Nous tenons à vous informer qu'au regard des directives et exigences actuellement communiquées par les **différents services de la Ville de Tubize** — notamment **les services de sécurité policière et d'incendie ainsi que l'AFSCA et de la Protection civile de la Province du Brabant wallon** — vous serez tenus de signer un **Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)** relatif à l'organisation de cette activité (voir le document annexé à cette information).

Par cette signature, votre Confrérie s'engagera à respecter les obligations prévues dans ce règlement et assumera la responsabilité de sa participation à l'évènement.

8. PETIT DEJEUNER

Pour rappel : Les Confréries qui ne tiennent pas de stand recevront leur enveloppe à la caisse du petit-déjeuner avec leurs tickets et le bon pour le cadeau offert par les Confréries Organisatrices ainsi que votre facture d'inscription acquittée. Cependant pour « PARQUER » ces Confréries, vous devrez rejoindre un parking particulier (proche à 100 m du CCT) , il vous sera fléché sous « P – CONFRÉRIES & VISITEURS ».

Ce petit-déjeuner sera servi aux membres des Confréries au **CCT - Centre Culturel de Tubize, Boulevard Georges Deryck, 124 (passage à droite et en sous-sol) de 07.00 à 09.30 AU PLUS TARD**. Les tickets offerts permettent de déjeuner gratuitement, mais il sera également possible de déjeuner contre le paiement d'une modique somme de **5 €**.

9. SEANCE ACADEMIQUE

En exclusivité, sachez que nous allons accueillir pour la première fois et ce, avec l'accord du TGWB, l'exposition « **Académie Mémoirelle** ». Celle-ci sera accessible de **7.00 à 10.00 à l'arrière des gradins de la Grande Salle du Centre Culturel de Tubize**, l'accès se fera par l'entrée principale du CCT.

Toutefois, les membres des Confréries qui participent à la **séance académique** pourront prendre place dans le Centre Culturel de Tubize dès 09.30 en habit d'apparat (la reprise de vos vêtements devra se faire pour max, 15.00). Vous aurez la possibilité de vous changer dans les vestiaires du sous-sol du Centre Culturel de Tubize – des indications seront affichées au petit-déjeuner.

On vous rappelle que, dans la Grande Salle du Centre Culturel de Tubize, nous ne pourrions accueillir que 4 personnes (plus éventuellement une personne supplémentaire en possession d'un fanion ou d'un étendard mais celle-ci devra se positionner **le long de la salle soit côté gauche ou côté droit**

en fonction du placement de leurs Confrères (des chaises les attendront). **ATTENTION**, vous serez placé par les membres des deux Confréries Organisatrices, portant un polo rouge « **Organisateur** » dans l'ordre repris sur la feuille des Confréries participantes au cortège, soit côté gauche, soit côté droit,.

N'oubliez pas de vous munir de votre ticket cadeau qui se trouve dans l'enveloppe et, vous recevrez celui-ci en fin de cortège à la Grand Place de Tubize.

La séance académique débutera à 10.00 dans la Grande Salle du CCT. L'arrivée des V.I.P. est prévue pour 09.45 et seront accueillis par un des responsables « **STAFF - JAC** » en habit de cérémonie et il les placera à la 1^{ère} rangée de la Grande Salle. Dès que toutes les personnes conviées à cette séance académique seront positionnées, on commencera la cérémonie d'ouverture dans l'ordre suivant (Attention, le temps de parole de chacun n'excèdera pas 3 minutes sauf pour la présentation des Confréries) :

- Le Président du Grand Conseil du TGWB, M. Joël **LECLERQ**, donnera au Président du « **COJAC** », M. Jean Armand **WAUTIER**, le soin d'ouvrir la cérémonie ;
- Ensuite, 2 Confrères, Eddy **DE GELAEN**, pour la Confrérie de Tubize et Michaël **CAMPENS**, pour la confrérie d'Ittre, présenteront chaque Confrérie présente à l'évènement et, lors de cette présentation, il vous sera demandé de vous lever dans la Grande Salle ainsi que le fanion ou l'étendard présent ;
- Après, le Président du Grand Conseil du TGWB, M. Joël **LECLERQ**, exprimera son discours ;
- Par la suite, les Bourgmestres accueillant la « JAC-26 », M. Samuel **D'ORAZIO** pour Tubize et M. Christian **FAYT** d'Ittre, feront également leurs discours ;
- A la fin de leurs discours, le Président du Grand Conseil du TGWB, M. Joël **LECLERQ**, offrira un cadeau souvenir du Grand Conseil aux **Bourgmestres** ainsi qu'au **Gouverneur** de la Province du Brabant Wallon présent également ;
- Le Président du CNBB, M. Jean-Michel **MAGUIN VREUX**, réalisera aussi son discours ;
- Et avant la clôture de la séance académique, le Président du « **COJAC** », M. Jean Armand **WAUTIER**, exprimera son discours de clôture.

Ensuite, une photo collégiale des Confréries présentes sera prise (**attention, 2 membres par Confrérie**). Après la séance académique le verre de l'amitié vous sera offert à l'extérieur devant le CCT aux buvettes qui seront installées pour ce moment convivial jusqu'à 12.00 pour la formation du cortège.

10. CORTEGE

a) Préparation

Les Confréries qui disposent d'un étendard propre à la Confrérie défilent avec celui-ci, les autres Confréries défilent avec leur panneau brun de la potence des stands.

Le cortège sera formé, par un membre de la Confrérie de Tubize qui s'exprimera à partir du balcon du CCT, vers l'esplanade du Centre Culturel de Tubize, situé juste à côté de l'endroit où sera servi le verre de l'amitié. Chaque province aura désigné un porteur de son enseigne province (fourni sur place) ainsi qu'un porteur de drapeau (fourni sur place). L'ordre au sein des provinces est laissé à l'appréciation des Conseils Nobles et RUnion. Les Confréries seront regroupés par province sur l'espace prévu dès 12.00.

b) Le cortège

La mise en place sera dirigée par une équipe spécifique en suivant les instructions du membre de la Confrérie de Tubize suivant l'ordre suivant :

1. Une clique : **La Clique du Patro St-Jean de Tubize** ;
2. Les **drapeaux** des Provinces ;
3. Le **Grand Conseil TGWB ainsi que toutes les autorités civiles** ;
4. Les **Confréries de la province de Liège** ;
5. Les **Confréries de la province de Hainaut** ;
6. Les **Confréries de la province de Luxembourg** ;
7. Les **Confréries de la province de Namur** ;
8. Les **Confréries Néerlandophones** ;
9. Les **Confréries étrangères et amies** ;
10. Les **Confréries du Brabant wallon et de la Région de Bruxelles- Capitale**.

La mise en cortège est prévue pour 12.00 - Le départ du cortège est prévu à 12.15.

Et l'heure estimée d'arrivée du cortège à la Grand place est prévue pour 13.00.

Des photos-souvenirs pourront être prise à la statue du Betchard de Tubize de 13.00 à 18.00 (avec votre photographie).

11. RAPPEL SYNTHÉTIQUE DE L'HORAIRE DE LA JOURNÉE (sous réserve d'imprévus !):

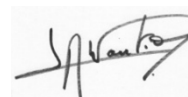
- ➔ 06.00 – 08.00 : **Accueil des Confréries avec stand et enregistrement au point d'entrée Nord de Tubize** ;
- ➔ 06.00 – 09.00 : **Installation des stands des Confréries à l'emplacement indiqué** ;
- ➔ 07.00 – 09.30 : **Petit déjeuner au Centre Culturel de Tubize – arrivée d'autres Confréries sans stand** ;
- ➔ 09.00 – 10.00 : **Mise en habit des Confréries** et visite de l'exposition (07.00) « **Académie Mémoirelle** » ;
- ➔ 10.00 : **Ouverture des stands « JAC-26 » des Confréries** et début des animations sur le site ;
- ➔ 09.45 : **Accueil des personnalités et des autorités publiques** ;
- ➔ 10.00 : **Ouverture de la Séance académique** :
 - 10.00 – 11.30 : Discours officiels, remise du cadeau aux autorités et présentation des Confréries ;
 - 11.30 – 11.45 : Prise d'une photo collégiale des Confréries présentes (2 membres par Confrérie) ;
- ➔ 11.30 – 12.00 : **Verre de l'amitié** pour les membres des Confréries assistants à la séance académique ainsi que celles et ceux s'ajoutant au cortège ;
- ➔ 12.00 – 12.15 : **Formation du cortège** devant le CCT ;
- ➔ 12.15 : **Départ du cortège** : Inauguration officielle de la «JAC-26» par le Président du TGWB et les autorités ;
- ➔ 13.00 : **Arrivée du cortège à la Grand Place de Tubize et remise du cadeau des Confréries Organisatrices** ;
- ➔ 13.30 : **Photo avec notre « Betchard » pour celles et ceux qui le souhaitent** ;
- ➔ 18.00 : **Fin de la «JAC-26». – Démontage dès 18h30.**

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, vous pouvez utilement contacter les adresses reprises ici plus haut à gauche.

Dans l'attente de vous rencontrer à TUBIZE, nous vous prions de croire, chères Consœurs, chers Confrères, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Eddy **DE GELAEN**
Secrétaire – Trésorier COJAC-26



Jean Armand **WAUTIER**
Président COJAC-26